

Les antiquités égyptiennes du palais-musée des archevêques de Narbonne

(1) Introduction historique

Maëva Gervason

Assistante de conservation, Musée Champollion (Isère)

L E MUSEE ¹, les archives et la bibliothèque de Narbonne voient le jour en 1833, répondant à l'ancien désir de rassembler et de préserver les œuvres et les documents de la ville dans l'ancien palais des archevêques ² [fig. 1]. La Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne est également créée afin de veiller à leur bon développement. Ces institutions doivent beaucoup à la volonté de Paul Tournal, géologue, pharmacien, conservateur et secrétaire de la commission qui voyage et contribue notablement à leur enrichissement ³.



Fig. 1. Le palais des archevêques attenant à la cathédrale de Narbonne au début du XIX^e siècle. (Hippolyte Leymarie, *Vue de Narbonne*, vers 1840-1844 ; plume, encre et aquarelle © Catherine Lauthelin, Palais-musée des Archevêques de Narbonne).

¹ La présente étude a débuté lors de mon master de recherche à l'Université Paul Valéry-Montpellier 3 en 2013 sous la direction de Bernard Mathieu. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude pour son bienveillant accompagnement. Je tiens également à remercier la Ville de Narbonne, notamment les directeurs successifs des musées de Narbonne : Bertrand Ducoureau, Laure Barthet et Flore Collette ainsi que leur équipe, qui m'ont ouvert les portes de la conservation avec enthousiasme.

² V. MORTET, « Les antiquités de Narbonne et le projet d'organisation d'un "muséum" dans cette ville pendant la révolution », *Annales du Midi* 1, 1889, p. 528-537.

³ Paul Tournal est nommé conservateur des monuments historiques de l'Aude le 6 novembre 1834 et remplit la fonction de secrétaire de la commission archéologique de sa création jusqu'à sa mort le 12 février 1872.

La formation de la collection au XIX^e siècle : une politique d'acquisition volontariste

Les premières collections municipales sont installées dans la salle dite des gardes, au deuxième étage du palais [fig. 2, salle I]. La commission s'attache très vite à accroître le fonds initial, notamment grâce à un appel aux dons auprès de particuliers comme des grands mécènes ⁴ : « Les habitants de l'arrondissement de Narbonne sont donc invités à chercher dans leurs bibliothèques, galeries, garde-meubles, les divers objets dont ils peuvent gratifier le Musée ⁵ ». Collections d'histoire naturelle, de beaux-arts et d'archéologie régionale antique et médiévale prennent progressivement place dans les salles tout au long du siècle. Par les achats et les dons, le premier musée de Narbonne constitue un ensemble destiné à instruire le public et former les artistes. Dans la lignée des musées du début du XIX^e siècle, il présente à la fois des sculptures antiques classiques et des peintures des écoles européennes. Le musée participe également d'une autre mouvance du début du siècle mettant en avant le patrimoine local : les vestiges archéologiques régionaux préhistoriques, antiques et médiévaux sont nombreux à rejoindre les collections.

Les sources du début du XIX^e siècle attestant l'entrée de vestiges égyptiens dans les collections sont peu nombreuses et très succinctes ⁶. La Commission Archéologique reconnaît même ignorer les détails de découverte et de provenance de la plupart des objets antiques du musée ⁷. Le premier catalogue du musée publié par Paul Tournal en 1847 fait état de quatorze antiquités égyptiennes « dignes de fixer l'attention » : deux cercueils, quelques petits objets en faïence, en bronze et en bois, ainsi qu'un nombre indéterminé de figurines funéraires. Les descriptions de ces objets sont très laconiques et servent surtout de prétexte à la mention des donateurs ⁸.

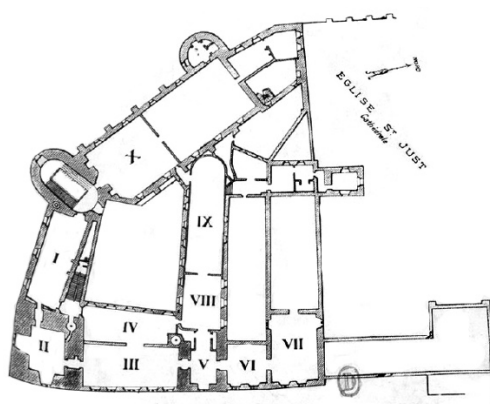


Fig. 2. Plan du musée (d'après L. Berthomieu, *Musée de Narbonne, catalogue descriptif et annoté des peintures et sculptures*, Toulouse, 1923, pl. I).

⁴ Notamment le baron Taylor et jusqu'aux rois de Naples et de Prusse, Ibrahim-Pacha et le pape Grégoire XVI. Voir P. DE ROUVILLE, « Notice biographique sur P. Tournal », *BCAN* 1, 1877, p. 5-52 ; L. BERTHOMIEU, *Musée de Narbonne, catalogue descriptif et annoté des peintures et sculptures*, Toulouse, 1923, p. X.

⁵ COMMISSION ARCHEOLOGIQUE DE NARBONNE, « Procès-verbaux de la commission archéologique de 1835 à 1889 », *BCAN* 13, 1914, p. 562.

⁶ Les procès-verbaux de la Commission Archéologique de 1833, 1834 et de novembre 1836 à février 1837 n'ont pas été retrouvés. *Ibid*, p. 563 et 575. Nous pouvons nous appuyer sur : ANONYME, *Catalogue des objets accueillis par les directeurs du musée de Narbonne depuis la fondation de cet établissement (3 années)*, s. d., A.D. Aude, 4 T 7 ; H. COTARD, *Registre du musée archéologique* I, s. d., Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

⁷ COMMISSION ARCHEOLOGIQUE DE NARBONNE, *Procès-verbaux des séances de la Commission archéologique de 1842 à 1889*, Narbonne, 1944, p. 53.

⁸ P. TOURNAL, *Description du Musée de Narbonne*, Narbonne, 1847.

En plus d'originaux, la Commission Archéologique essaye de développer les collections grâce aux copies moulées à partir des grandes œuvres antiques en vente au palais du Louvre. Parmi les pièces demandées au Ministère de l'Intérieur apparaissent « les deux statuette égyptiennes, marbre jaune et noir de l'ancien musée »⁹. Il semble que ces deux reproductions n'aient jamais été réalisées, aucune mention n'en étant faite dans le catalogue d'E. Fil rendant compte des copies d'antiques dans les collections en 1877¹⁰.

En 1864, Paul Tournal publie un second catalogue rendant compte de 17 années d'enrichissement¹¹. L'espace alloué aux collections a augmenté et les salles ont été réagencées. La collection égyptienne compte quelques objets supplémentaires donnés par des Narbonnais : scarabée et œil *oudjat*, ornement de lampe représentant Isis *lactans*, tête féminine en granite noir, papyrus et figurine funéraire¹².

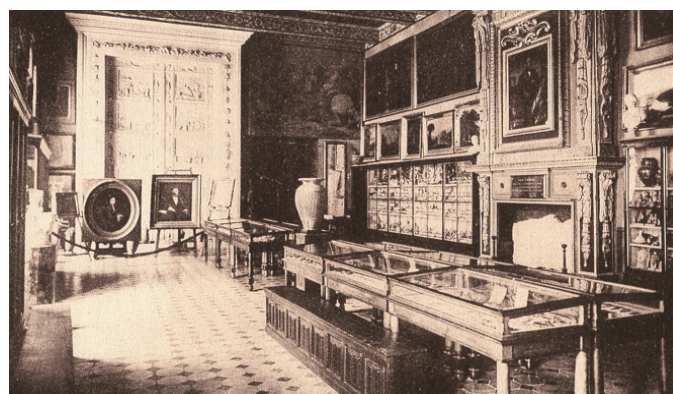


Fig. 3. La salle des gardes (© Archives départementales de l'Aude 4 T 268/Ph 155).

⁹ COMMISSION ARCHEOLOGIQUE DE NARBONNE, *op. cit.*, p. 200 ; P. TOURNAL, *Lettre de Paul Tournal adressée au Ministère*, 18 juillet 1861, A.D. Aude, 4 T 7. Bien que postérieur, le *Catalogue des plâtres qui se trouvent au bureau de vente du moulage, palais du Louvre – pavillon Daru*, Paris, 1864, mentionne deux statuette égyptiennes. La première, « La déesse Pacht, haut. 0m60, Larg. //, Prix 10f 00c », pourrait faire référence à la déesse Sekhmet A 6. La seconde, définie comme « Le roi Aménophis IV. Clarac, pl. 995, n. 2549c », correspond au groupe statuaire fragmentaire N 831.

¹⁰ Si le musée ne reçut pas ces moulages d'œuvres égyptiennes, les dons de reproductions d'antiques par Louis-Philippe sont très nombreux. Voir E. FIL, *Catalogue raisonné des objets d'art et de céramique du musée de Narbonne*, Narbonne, 1877, p. 122-135.

¹¹ P. TOURNAL, *Catalogue du musée de Narbonne et notes historiques sur cette ville*, Narbonne, 1864.

¹² Registre d'inventaire Cotard, volume IV, p. 39-55. P. TOURNAL, *op. cit.*, p. 13-15, n^{os} 106-126 ; 128.

De 1877 à 1923, les vestiges rassemblés sous les termes génériques de « collections d'histoire naturelle, de documents préhistoriques et d'archéologie » sont exposés dans la salle dite des gardes [fig. 3]. Bien qu'aucune indication formelle ne permette de confirmer que les antiquités égyptiennes étaient présentées dans ces vitrines, les pièces n'auraient pu être installées dans aucune autre salle du musée sans déparer avec les autres collections ¹³.

Enrichissement de la collection au XX^e siècle : des dons ponctuels pour une collection hétéroclite

L'arrêté préfectoral du 11 avril 1932 remanie complètement l'organisation du musée de Narbonne ¹⁴. Les collections sont partagées entre trois nouvelles entités : le musée lapidaire ¹⁵, le musée archéologique et de la préhistoire et le musée des beaux-arts ¹⁶. Il n'est pas fait mention de la collection qui nous intéresse dans ces documents. Il semble toutefois que les antiquités égyptiennes embarrassent les conservateurs qui ne savent où exposer ce petit ensemble hétéroclite ne s'adaptant à aucun autre. Un tel assortiment d'objets, par sa petite taille et son aspect disparate, ne s'impose pas comme une priorité au milieu des donations qui étoffent des collections déjà bien établies au sein des musées.

Le 22 mai 1951, le legs de Paul Hippolyte Boussac (1846-1942) [fig. 4] par l'intermédiaire de ses nièces renouvelle la collection : 77 objets « égyptiens, ptolémaïques et romains trouvés en Égypte ¹⁷ » font leur entrée ainsi que vingt-cinq relevés aquarellés de tombes que Boussac avait réalisés lors de ses différents voyages en Égypte. Architecte de formation, le Narbonnais se passionne pour la civilisation égyptienne et met ses compétences à disposition du service des antiquités et de Gaston Maspero à partir de 1891. Durant trente ans, il est chargé de réaliser des relevés de sépultures antiques dans la vallée du Nil. Il publie également plusieurs articles notamment consacrés à la faune et à la flore égyptiennes. H. Boussac disparaît le 25 janvier 1942 et lègue à sa ville natale sa collection d'antiquités égyptiennes constituée au cours de ses différentes missions.

Pour documenter cet important legs, Henri Cotard, directeur du musée, fait appel à Jacques Vandier, alors conservateur en chef du département des Antiquités égyptiennes du musée du Louvre, afin qu'il examine le « nouveau trésor ¹⁸ ». Celui-ci trouve effectivement un certain intérêt aux calques et aquarelles, puisque le 16 juillet 1951, les nièces de Boussac modifient leur acte de donation en faveur des archives des Musées Nationaux qui reçoivent deux cent trente-six calques, quarante-deux relevés d'aquarelles et quatre notes ¹⁹. Le musée de Narbonne conserve alors « une aquarelle représentant un paysage de la vallée du Nil » et « un relevé

¹³ E. FIL, *op. cit.*, p. XXII, et L. BERTHOMIEU, *op. cit.* p. XXVI.

¹⁴ Préfet de l'Aude, *Arrêté préfectoral relatif à la division du Musée de Narbonne en trois musées distincts*, 11 avril 1932, art. 1-4, A.D. Aude, 4 T 7.

¹⁵ Installé dans l'ancienne église de Lamourguier. P. Tournal confesse très tôt la difficulté de trouver un lieu où exposer et conserver convenablement les blocs de pierre.

¹⁶ Le musée des beaux-arts et le musée archéologique se partagent le palais des archevêques.

¹⁷ A. AUZIALE, J. AUZIALE, M.-R. BOUISSIEYRE, *Lettre d'A. Auziale, J. Auziale, M.-R. Bouissieyre au Maire de Narbonne l'informant de leur donation au Musée des Beaux-Arts de Narbonne*, 22 mai 1951, Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

¹⁸ J. VANDIER, *Lettre de J. Vandier, conservateur du département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre à H. Cotard, conservateur du Musée des Beaux Arts de Narbonne*, 6 juin 1951, Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

¹⁹ A. AUZIALE, J. AUZIALE, M.-R. BOUISSIEYRE, *Lettre d'A. Auziale, J. Auziale, M.-R. Bouissieyre à G. Salles, directeur des Musées de France pour modifier leur donation au Musée des Beaux Arts de Narbonne du 22 mai 1951 en faveur des Archives et Musées Nationaux*, 16 juillet 1951, Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

d'après une peinture d'un tombeau égyptien, relevé intitulé : "la dame au sycomore"²⁰ » que Paul Hippolyte-Boussac avait souhaité accrocher dans les salles du musée des beaux-arts. Le legs attire également l'attention de J. Vandier sur le reste de la collection de Narbonne, notamment sur les deux cercueils peints. Grâce à sa visite, la restauration des deux pièces entreposées dans les réserves est décidée.



Fig. 4. Hippolyte Boussac

(dans l'*Indépendant*, janvier 1951 © Palais-musée des Archevêques de Narbonne).

La nouvelle répartition des œuvres dans trois musées ne semble pas être favorable aux antiquités égyptiennes. Un échange de lettres en 1956 entre l'inspecteur des musées de province et le directeur du musée des beaux-arts fait état d'une collection divisée, en partie entreposée dans les arrière-salles du musée archéologique, alors que le reste demeure dans les réserves du musée des beaux-arts. Le conservateur déclare sa volonté d'installer les antiquités égyptiennes au musée de la préhistoire, puisqu'elles ne peuvent s'adapter à la chronologie des autres collections de beaux-arts du XV^e au XX^e siècles²¹. Toutefois, il semble que son entreprise n'ait pas abouti.

Les archives relatives à la collection s'achèvent sur ces documents. Quelques objets sont ponctuellement valorisés au cours des décennies suivantes. Ainsi M. Dewachter met en avant plusieurs pièces du musée de Narbonne lors de l'exposition *Pour les yeux d'Isis* à Carcassonne en 1998²², puis le musée des Beaux-arts de Béziers au cours de l'exposition consacrée à Hippolyte Boussac à la suite de la découverte d'aquarelles de sa main dans les réserves en 2004. C'est le point de départ d'une reconnaissance de l'égyptologue et de son travail²³.

²⁰ *Ibid.*, COMMISSION ARCHEOLOGIQUE DE NARBONNE, « Procès-verbaux. Année 1893 – 2^{ème} Semestre », *BCAN* 3, 1894, p. 18.

²¹ J. VERGNET-RUIZ, *Lettre de J. Vergnet-Ruiz, inspecteur des Musées de Province adressée à C. Viguié, conservateur du Musée des Beaux Arts*, 24 septembre 1956, Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne ; C. VIGUIER, *Lettre de C. Viguié, conservateur du Musée des Beaux Arts à J. Vergnet-Ruiz, inspecteur des Musées de Province*, 27 novembre 1956, Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

²² M. DEWACHTER, *Pour les yeux d'Isis, Catalogue d'exposition, Carcassonne, Musée des Beaux Arts, 23 janvier – 19 avril 1998*, Villeurbanne, 1998 : une amulette figurant Sekhmet (n° 50), un collier en perles et amulette papyriforme (n° 73), l'*ouchebti* du premier prophète d'Amon Pinedjem II (n° 76), le *chaouabti* de la chanteuse d'Amon Inhay (n° 77) et le lot d'*ouchebti* A, B, C, D (n° 89).

²³ À propos de la redécouverte d'Hippolyte Boussac voir *ibid.*, p. 111, n°50 ; COLLECTIF, *Hippolyte Boussac et*

Le dernier objet égyptien à entrer dans les collections est légué en 1977 par Madame Tiffy, conservatrice au musée des arts décoratifs de Paris. Au sein d'une importante collection d'art religieux, d'art du XVIII^e siècle et d'art asiatique, un petit faucon-*akhem* rejoint la collection.

l'Égypte, Catalogue d'exposition, Béziers, Musée des Beaux Arts, juillet 2004, Béziers, 2004 ; H. BOUILLON, « Quand l'État venait au secours de la passion égyptologique : achats et commandes d'État à Hippolyte Boussac », *RevLouvre* 3, 2011, p. 91-103 ; É. DAVID, N. COUTON-PERCHE, S. LABBE-TOUTEE, « Les aquarelles des tombes thébaines d'Hippolyte Boussac », *Archéothéma* 37 (décembre 2014), p. 48-50.